

**Sujet :** [INTERNET] parc éoliens Primevères et violettes sur la commune de Tavaux et Pontsericourt

**De :** >

**Date :** 10/07/2020 11:31

**Pour :** ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr

Bonjour Monsieur le maire de Tavaux et Ponsericourt et membres du conseil local,

Bonjour Messieurs, Mes Dames du parc éoliens Primevères et violettes ,

comme habitants de la commune de Jeantes, à moins de 9 km de Tavaux et Ponsericourt, nous protestons vivement contre le placement d'un parc éoliens, qui vont déranger toute la region du Thiérache dans un cercle de 25 à 35 km.

Dérangements de plusieurs points de vue, comme la mutilation, j'oserai même dire la crucifixion du paysage de la Thiérache par des engins trop grand et trop haut qui vont dégrader la vue et la paisibilité. Suivant le danger de tuer beaucoup d'oiseaux qui font partie du système ecologique et le dérangement par le Smog ElectroMagnétique et les ondes subfréquentes causé par les eoliennes et par les Lignes de Haute Tension. Ceux là vont influencer les animaux, aussi le bétail des agriculteurs, et la santé des habitants de la région. Sachant que des object qui bougent/tournent tirent l'attention et par conséquence ils vont déranger et dérègler l'attention et le bien-être des gens du pays, créant du stress et de l'inquiétude; le jour par les ailes qui tournent, la nuit par les feu rouges qui sont aussi trompeuses pour les gens qui se déplacent sur les routes ou dérangent pour ceux qui veulent enjouir le ciel nocturne étoilé. Sachez bien que nous allons vous tenir responsable pour la perte de valeur de notre bien à Jeantes à cause de la vue ruinée...! Et que beaucoup de gens, surtout ceux qui ont une résidence secondaire, vont quitter la région. Avec le résultat : moins de rénovations dans la région, moins de travaux pour les artisans, moins d'achats dans les magasins local, moins de visites de restaurants, moins de touristes, etc... Nous avons aussi des doutes sur les conséquences pour les agriculteurs qui louent leur terrain pour l'emplacement des éoliennes et qui à la fin, comme propriétaire du terrain, vont être obligé de payer la solde de la démolition des éoliennes, après la faillite (frauduleuse ?) de (la filiale) de l'entreprise à la fin de la période de profit subsidiée.... Agriculteurs ruinés ? Paysages ruinés !

Vous allez détruire le plus important trésor que la Thierache a ...

Assez de raisons pour vous dire de choisir un autre endroit que le parc naturel de la Thiérache est, ou d'installer d'autres alternatives non-invasives comme les panneaux solaires...

02140 Jeantes